

PROCES VERBAL DE SEANCE EXCEPTIONNELLE DU

LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 septembre 2024 à 20 h sur convocation du 21/09/2024,

Présents

Mrs BLOT Georges, BORELA Francis, DELAPORTE Clément, JOUBERT Roger, MORET Florent, ORDITZ Mickaël et WEBER Jean-Paul.

Absentes

Mmes SCHNEIDER Régine et TONNETTE Corinne

Procurations

Mme SCHNEIDER Régine à M. WEBER Jean-Paul
Mme TONNETTE Corinne à M. Roger JOUBERT

1/ NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Francis BORELA a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

2/ ACTUALISATION DEMANDE SUBVENTION

Délibération N° 20– 23/09/2024

Objet : Finances Locales – 7.10 DEMANDE de subvention amendes de police

Dans son projet initié il y a 4 ans, la Commune prévoyait certains travaux de sécurisation routière, qui devaient être réalisés avant les enrobés clôturant le chantier d'assainissement.

Pour ces travaux, le Conseil Départemental avait donné le 2 juillet une réponse favorable à la demande de subvention au titre des fonds d'amendes de police.

Malheureusement la DETR annoncée pour 2024 ayant été différée à 2025, la Commune a dû renoncer à la sécurisation routière sous la forme initialement prévue.

Il est aujourd'hui envisagé de la réaliser par l'implantation de feux rouges intermittents avec bouton presseur et passage protégé piétons et caméras supplémentaires de vidéoprotection.

M. le Maire soumet au Conseil les plans et devis reçus

- devis SPIE pour les feux (48 476.50€ HT)

- devis AXIANS pour les caméras (19 205.45€ HT)

- devis SOGEA pour l'implantation des fourreaux de réservation et chambres de tirage (62 782.54€HT)

Il y a urgence à se déterminer sur la suite à donner pour actualiser la demande de subvention, celle-ci devant être déposée au plus tard le 30 septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

MANDATE M. le Maire pour actualiser la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle au titre du Fonds des amendes de Police

3/ GAINES DE RESERVATION

Délibération N° 21– 23/09/2024

Objet : Finances Locales – 7.10 TRAVAUX gaine de réservation

Pour les besoins des travaux des feux et caméras objet des devis ci-avant évoqués, il y a urgence à se déterminer sur le devis SOGEA car l'entreprise est sur le point d'achever ses travaux d'assainissement rue Basse

Son intervention pour les gaines serait plus onéreuse après cet achèvement et ne serait plus envisageable après la pose des enrobés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

MANDATE M. le Maire pour traiter avec SOGEA relativement à l'enfouissement des gaines, dans la limite du devis présenté soit 62 782.54€HT

4/ REFECTION COMPLETE DE VOIES COMMUNALES

Délibération N° 22– 23/09/2024

Objet : Finances Locales – 7.10 Réfection complète des voies communales

M. le Maire donne connaissance du mèl reçu de M. CRUNCHANT (responsable du service assainissement de la CCTT).

Il est proposé à la Commune la réfection complète des enrobés de la rue Neuve, de la rue des Pâquis et partie de la rue Derrière les Maisons (débouché de la rue des Pâquis jusqu'à l'entrée du village coté Lucey)

moyennant une participation de la Commune à hauteur de 34 504.51€HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DONNE son accord sur ce montant (34 504.51€ HT)

MANDATE M. le Maire pour le signifier à la Communauté de Communes Terres Tolloises et à la Société SOGEA

5/ QUESTIONS DIVERSES

A ce jour, le secrétariat de Mairie à reçu 81 demandes de rosiers.

Le projet suscité à l'évidence l'adhésion des habitants.

M. le Maire indique qu'il a rendez-vous demain à 9h30 avec le responsable des espaces verts de la CCTT pour finaliser l'implantation des rosiers dans tout le village.

Pour copie conforme.

Séance levée à 20 heures 40

Délibérations

Rendues exécutoires le : 23/09/2024

Transmises à la Préfecture le : 24/09/2024

PV affiché en Mairie le : 24/09/2024